

Études

---

Créoles

Comité international des études créoles

---

Vol. XXXV n°1 & 2 - 2017

## Créole, contact de langues et variabilité graphique dans les SMS en Guadeloupe

Béatrice Jeannot-Fourcaud  
*Université des Antilles - CRREF (EA 4538)*  
bfourcau@espe-guadeloupe.fr

**Résumé :** Cet article s'intéresse aux relations entre orthographe usuelle du créole guadeloupéen et graphie des SMS dans cette même langue, dans un contexte de contact de langues français-créole. Il est manifeste que l'une des caractéristiques des SMS est la souplesse graphique et donc à fortiori une certaine liberté par rapport à une norme orthographique standard et ce quelle que soit la langue observée. Cet aspect, bien qu'inhérent à ce type d'écrits, est cependant secondaire dans les processus graphiques mis en œuvre dans le cadre de la communication électronique, dont les caractéristiques principales sont de répondre, d'une part, à des objectifs d'économie (temps et espace, en particulier) et, d'autre part, à des fonctions ludiques, expressives, identitaires, etc. Pourtant, il nous est apparu que l'observation du corpus sous ces aspects peut nous renseigner sur un certain nombre de phénomènes, en lien avec la situation de contact de langues dans laquelle ils sont produits. Ce sont une partie de ces phénomènes qui retiendront donc notre attention dans le cadre de cet article.

**Mots clés :** SMS, créole, variabilité graphique, orthographe, contacts de langue, associations graphèmes-phonèmes

**Abstract:** This paper deals with the relation between the usual orthography of Guadeloupean Creole, SMS written in Creole and the potential effects of languages contact (French-Creole) in this domain. One of the characteristics of SMS is graphic flexibility, which affords a certain degree of freedom as compared to standard orthography, whatever the language observed. This aspect, although inherent to SMS, is nevertheless secondary when one considers the graphic processes involved in the context of electronic communication. Indeed, in the latter context, what is required is to address, on the one hand, needs of economy (time, space) and, on the other, to fulfill playful, expressive, and identity-related functions. However, it became apparent that the analysis of the corpus collected would inform us on a number of graphic phenomena, related with the situation of language contact in which they had been produced. Some of these phenomena observed will be analyzed in this paper.

**Keywords:** SMS, Creole, graphic variability, orthography, languages in contact, grapheme-phoneme associations

## 1. Introduction

L'objet de cet article porte sur la mise en relation entre *orthographe usuelle du créole guadeloupéen* (cf. *infra* pour la portée donnée à cette terminologie ici) et graphie des SMS dans cette même langue, dans un contexte de contact de langues français-créole. L'objectif est de fait d'étudier, dans un corpus de SMS, si la graphie utilisée est révélatrice ou non de phénomènes de contacts entre les deux langues, non pas d'un point de vue phonétique, lexical ou syntaxique mais d'un point de vue orthographique.

Dans le cadre de cette contribution, nous opposons *graphie* et *orthographe*, selon la référence faite ou non à une norme explicite, en nous basant sur les postulats de Catach (2005 [1995]). Ainsi, la graphie serait la « manière d'écrire les sons ou les mots d'une langue, sans référence à une norme », alors que l'orthographe concernerait la « manière d'écrire les sons ou les mots d'une langue, en conformité d'une part avec le système de transcription graphique adopté à une époque donnée, d'autre part suivant certains rapports établis avec les autres sous-systèmes de la langue (morphologie, syntaxe, lexique). » (Catach, 2005 [1995], 13).

Il peut sembler étonnant de nous intéresser aux aspects orthographiques des SMS dans la mesure où premièrement, et l'on pourrait presque dire, « par définition », les SMS ne sont pas tributaires des contraintes orthographiques puisque leur graphie répond à des exigences et à des caractéristiques spécifiques (contraintes de brièveté, aspects ludique, créatif, identitaire, voire cryptique). De fait, l'« une des propriétés essentielles de la CéMO<sup>1</sup> est son altération de la graphie. Pour répondre à des besoins d'économie d'espace et de temps, entre autres choses, les usagers de la CéMO montrent une tendance manifeste à l'abréviation (graphique). » (Cougnon, 2010, 397). Ces caractéristiques entrent donc généralement en contradiction avec la notion même de norme orthographique, puisque l'une d'entre elles est précisément « l'absence quasi-totale de normes » (Panckhurst, 2009, 45)

De fait, la question formulée par Fairon, Klein & Paumier (2006a), quant à une éventuelle délimitation de ce que pourrait être une erreur, dans le contexte de l'écrit-SMS, nous semble particulièrement de bon sens.

Comment déterminer ce que serait une erreur de la part d'un usager qui, pour des raisons d'économie et de brièveté, s'écarte délibérément – et sans doute aussi ludiquement – des contraintes qu'impose le code graphique normé ? (Fairon et al., 2006a, 36).

---

<sup>1</sup> « Communication écrite médiée par ordinateur » ; ou CMO « communication médiée par ordinateur » (Panckhurst, 1997). Cette terminologie englobe toutes les formes de ce type de communication (SMS mais également blogs, chats, e-mails, etc.)

En effet, la non normativité intrinsèque dans la plupart des SMS semble *a priori* rendre non pertinente une analyse orthographique, si ce n'est dans un but descriptif pour rendre compte des procédés utilisés. Or, il apparaît que d'autres approches relevant de la mise en relation SMS et orthographe, peuvent être adoptées et ce en écartant bien entendu toute visée normative.

Ainsi, un certain nombre de travaux ont montré l'intérêt de s'intéresser aux relations entre écriture SMS (désormais eSMS, Panckhurst, 2009) et orthographe en français notamment et plus spécifiquement, et en rapport avec notre propos, en créole. L'une des questions récurrentes que l'on retrouve dans la littérature lorsqu'il est question du lien entre orthographe et SMS, porte sur l'incidence que peut ou pourrait avoir la pratique SMS sur l'acquisition par les élèves des normes orthographiques et ce, quelle que soit la langue du corpus à l'étude. Les problématiques s'inscrivent dans ce cadre dans un paradigme de questions du type : les SMS sont-ils nuisibles à l'acquisition d'une orthographe normée ? Les jeunes écrivent-ils moins bien qu'auparavant ? L'écriture électronique est-elle « une menace pour la maîtrise de la langue » (David & Goncalvès, 2007) ? Certaines recherches ont ainsi plus particulièrement étudié les relations entretenues entre l'utilisation du langage SMS ou *cyberlangage* et l'orthographe classique en langue française chez des enfants scolarisés (Bouillaud, Chanquoy & Gombert, 2007 ; Fairon & Klein, 2010) en montrant notamment que ceux :

« (...) maîtrisant le mieux la langue se permettent de jouer de manière plus astucieuse avec les graphèmes et les phonèmes qui la composent (Anis, 1998 ; Jaffré, 2002). (...) Ce résultat contredit ainsi l'affirmation commune de l'effet délétère des SMS sur l'orthographe. » (Bouillaud et al., 2007, 562).

On peut rapprocher ces travaux d'autres recherches mettant en avant les compétences plurielles des scripteurs, les notions de *pluri-compétences* ou encore de *plurigraphie* étant évoquées (voir notamment David & Goncalvès, 2007 ; Cougnon, 2015 ; Maskens, Cougnon, Roekhart & Fairon, 2015).

Un autre aspect relatif à cette question est évoqué par Cougnon (2010), laquelle, en évoquant « la liberté orthographique autoproclamée par les usagers dans les diverses formes de CéMO », admet de fait que pourrait paraître inadéquate la mise en perspective de « l'eSMS et les réformes de l'orthographe », qu'elle se propose de mener dans le cadre de son étude plus large focalisée sur la thématique « Orthographe et langue dans les SMS ». Elle en justifie pourtant l'intérêt en étudiant, dans différentes zones de la francophonie, entre autres choses, les phénomènes de « variation par rapport à une norme graphique » et en se donnant pour objectif de « comprendre comment l'altération de la graphie dans les SMS peut être le résultat d'une transcription phonétique d'un français régional. » (Cougnon, 2010, 397). Dans le corpus francophone exploré, cinq zones géographiques sont étudiées : la Belgique francophone, le Québec,

la Suisse, les Hautes Alpes et l'Isère, et enfin la Réunion (voir également Cougnon & Ledegen, 2010 pour une étude plus approfondie des SMS à la Réunion, sous les aspects phonétique, lexical et syntaxique). Toujours en ce qui concerne la Réunion, nous pouvons également citer une deuxième étude, dont l'un des objectifs était d'envisager un consensus à partir de la fréquence d'usages réels de chaque système d'écriture au sein des SMS en créole (Ledegen, 2009).

C'est sur un autre aspect du lien entre orthographe et SMS que nous axerons la problématique, puisque nous l'inscrivons dans le champ du contact de langues, français et créole guadeloupéen, et en particulier de leur système orthographique respectif. En effet, l'étude du corpus recueilli nous a permis de déceler des pistes de recherche intéressantes en lien avec cette question. De fait, certains faits de variation graphique, et notamment dans les SMS rédigés partiellement ou totalement en créole, apparaissent comme révélateurs de divers phénomènes, que nous étudierons dans les parties suivantes.

La seconde raison qui mérite que nous nous arrêtions sur la justification d'une telle problématique dans le cadre de cet article concerne les questions relatives à la standardisation de normes orthographiques dans les langues créoles en général. La question fait l'objet d'abondantes discussions depuis de nombreuses années (voir par exemple pour les Antilles, Hazaël-Massieux, 1993). Sans s'attarder sur la façon dont les différentes aires créolophones tentent de standardiser un système d'écriture commun, on illustrera les difficultés que ces questions peuvent soulever à travers le cas de la Réunion où plusieurs systèmes graphiques coexistent (l'écriture étymologique, *Lékritir* 77, la graphie 83 –ou KWZ– et la graphie Tangol, notamment ; voir Bavoux, 2004).

En ce qui concerne le créole guadeloupéen et bien que l'on ne puisse définir les usages sur lesquels nous nous appuyons ci-dessous comme relevant de normes d'usage complètement vulgarisées au sein de la population (cf. les différentes graphies attestées notamment dans le cadre des panneaux publicitaires<sup>2</sup>, des pancartes et des écrits informels), on souligne cependant un réel consensus dans ce domaine, en particulier dans le cadre éducatif. On note, en effet, l'utilisation des normes orthographiques proposées notamment dans le *Dictionnaire créole-français*, de Ludwig, Montbrand, Pouillet & Telchid (2002)<sup>3</sup>, aussi bien dans le cadre des enseignements de LVR et dans

---

<sup>2</sup> Il serait d'ailleurs intéressant de rapprocher les observations faites par exemple par Prudent (1989) ou encore Hazaël-Massieux (1993 : 209 et suivantes), d'observations plus récentes effectuées sur un corpus composé de différents supports visuels y compris publicitaires, recueilli en 2014, dans le cadre d'un appel à projet de la DGLFLF (2013-2014 ; coordonnateur : F. Anciaux).

<sup>3</sup> A propos de l'orthographe qu'ils proposent, les auteurs précisent qu'elle « s'inspire du système proposé en Haïti par l'ONAAC (Office National d'Alphabétisation et d'Action Communautaire), amélioré et vulgarisé par le GEREC (Groupe d'Etudes et de Recherches en Espaces Créolophones) [ndlr : normes dites GEREC 1]. L'utilisation de ce système pour le guadeloupéen ainsi que les particularismes

les classes bilingues que dans la littérature (cf. par exemple deux œuvres récentes ; *Dyablès* de TiMalo, 2015 ou encore *Pòtrè pòtrè a...* d'Alain Rutil, 2017). Dans ce qui suit, nous emploierons de fait la terminologie d'*orthographe usuelle du créole* en référence aux normes évoquées ci-dessus pour le guadeloupéen.

Dans ce qui suit, seront tout d'abord exposés les procédés abrégatifs utilisés par les scripteurs lorsqu'ils rédigent les SMS en créole. Cette première approche sera menée en tenant compte des spécificités de l'*orthographe usuelle du créole*, écriture phonétique et donc par essence économique. Puis dans un second temps, nous nous appuyerons sur quelques exemples de variations orthographiques au sein des SMS rédigés en créole. Dans ces deux parties, une mise en relation entre orthographe du français et *orthographe usuelle du créole guadeloupéen* servira de fil conducteur aux réflexions menées. L'objectif est double puisqu'il s'agit non seulement d'observer, dans un contexte de contact où deux systèmes orthographiques coexistent, les choix graphiques privilégiés par les scripteurs, mais également de nous interroger sur les éventuels processus cognitifs qui en découlent.

Le corpus sur lequel nous nous appuyons pour répondre à cette problématique a été recueilli en avril et mai 2013 dans le cadre d'un projet de recherche portant sur « Le langage SMS des jeunes en Guadeloupe »<sup>4</sup> et est constitué de 22 701 SMS. La méthodologie de recueil de corpus a été menée sur le modèle de l'opération « Faites don de vos SMS à la science » réalisée en 2009 à La Réunion (Ledegen, 2009) qui s'inscrivait dans le cadre du projet international « SMS4science »<sup>5</sup>.

## **2. SMS en créole : entre économie liée à l'orthographe usuelle du créole et normes orthographiques du français plus coûteuses<sup>6</sup>**

Il convient d'emblée de préciser, en ce que cela justifie l'orientation prise ici, que l'*orthographe usuelle du créole guadeloupéen* est une orthographe que l'on pourrait

---

phonologiques de cette langue imposent la modification de certains graphèmes (...) » (Ludwig et al., 2002, 13).

<sup>4</sup> Ce projet a été financé par la DGLFLF dans le cadre de l'appel 2012 « Textualité et Numérique ». La thématique abordée dans le cadre de cet article a fait l'objet d'une fiche synthétique dans le rapport résultant de cet appel à projet.

<sup>5</sup> Cf. Site du projet : <http://www.sms4science.org/>.

<sup>6</sup> La direction prise dans cette partie et en particulier dans les § 2.2 et 2.3 ne sera pas sans rappeler les travaux menés par Cougnon (2008) sur les choix linguistiques faits par les scripteurs de SMS, entre deux variétés de français. En opposant belgicisms et français standard, l'auteure distingue un certain nombre de phénomènes (phonétiques, lexicaux, syntaxiques) selon qu'ils « abrègent » le message, l' « allongent » ou bien qu'ils ne participent ni à un allongement ni à un abrègement. Dans ce qui suit, on retiendra que l'orientation est sensiblement la même, bien qu'uniquement focalisée sur les aspects orthographiques lorsque nous évoquons « le coût » éventuel de l'écriture francisante (§ 2.2) par rapport à une substitution « sans coût ni gain » (§ 2.3).

qualifier de phonétique<sup>7</sup>. Ainsi, et contrairement à l'orthographe du français dont les correspondances graphèmes<sup>8</sup>-phonèmes ne sont pas univoques, en créole, un graphème ne peut correspondre qu'à un seul son et inversement. L'orthographe du créole est donc, par essence, économique. Les SMS en créole sont-ils donc par nature plus économiques ? Les scripteurs de SMS en créole utilisent-ils dans une moindre mesure les procédés néographiques abrégatifs du fait que l'*orthographe usuelle du créole* leur permet de « gagner » en efficacité et en brièveté ? Exploitent-ils les potentialités économiques de cette langue, dans le cadre d'un médium de communication dont l'objectif principal est précisément une visée économique (temps et espace ; voir Cougnon, 2010, notamment) ? Dans le cas contraire, et au-delà de la simple hypothèse d'une méconnaissance relative des pratiques orthographiques *usuelles*, sur quels éléments ces divergences nous renseignent-elles ?

L'*orthographe usuelle créole* étant intrinsèquement économique, elle semble donc parfaitement appropriée à l'eSMS, en ce qu'elle répond de fait aux tendances privilégiées<sup>9</sup> dans le cadre de ce type d'écrits. On pourrait donc s'attendre à ce que les messages rédigés en créole soient graphiés spontanément selon les normes usuelles. C'est ce que l'on constate notamment dans l'exemple ci-dessous, dans lequel, l'orthographe usuelle créole est clairement respectée et montre sa coïncidence avec ce qui est par ailleurs qualifié de *réduction graphique par phonétisme* (Anis, 1999 ; 2002)<sup>10</sup>.

- (1) *lontan an pa tann vou !* dont l'équivalent sémantique en français pourrait être « Cela fait longtemps que je n'ai pas eu de tes nouvelles » ou de façon plus abrégative « Longtemps sans nouvelle de toi. »

Or, si certains scripteurs exploitent effectivement les potentialités de la graphie usuelle du créole (voir ex. 1), potentiellement compatible avec l'exploitation des procédés

<sup>7</sup> En fait, il s'agirait plutôt selon les auteurs d'une écriture phonologique, dont le principe consiste à « réduire les variantes phonétiques d'un seul phonème et à chercher à représenter l'ensemble de ces variantes par un seul graphème ». (Ludwig et al., 2002 [1990], 13). Notons qu'il est ici question de variantes régionales (ex : [tʃ] et [dʒ] (Basse-Terre) vs respectivement [k] et [g] (Grande-Terre), et non pas de variantes contextuelles.

<sup>8</sup> On peut définir le graphème comme « la plus petite unité distinctive et/ou significative de la chaîne écrite, composée d'une lettre, d'un groupe de lettres (diagramme [sic], trigramme), d'une lettre accentuée ou pourvue d'un signe auxiliaire, ayant une référence phonique et/ou sémique dans la chaîne parlée. Ex. : *p, ou, r, ch, a, ss, e,r*, dans *pourchasser* (11 lettres, 8 graphèmes). » (Catach, 2005 [1995]). Dans ce qui suit, les lettres ou graphèmes seront notés en < > et les sons, de façon traditionnelle, entre [ ].

<sup>9</sup> Il s'agit bien de tendances, puisqu'il a été démontré par ailleurs que dans certains cas, les facteurs (par exemple, identitaire, ludiques, etc. mais également la primauté octroyée à la rapidité d'écriture) impliquant les choix graphiques peuvent aboutir au contraire à l'allongement du message (cf. notamment Fairon, Klein et Paumier, 2006b).

<sup>10</sup> « Le terme de réduction signifie soit abrègement en caractères, soit sélection de graphies supposées plus proche du phonétisme (par exemple pour leur univocité, comme « k »-/k/). » (Anis, 2002).

néographiques (§ 2.1), l'étude du corpus montre plutôt une tendance à la divergence par rapport à celle-ci (§ 2.2 et 2.3).

## 2.1. Graphie créole et procédés néographiques

On notera que l'utilisation de l'*orthographe usuelle créole* est compatible avec certains des procédés néographiques caractéristiques par ailleurs de l'écriture SMS, bien que certains d'entre eux, utilisés en français par exemple, ne soient pas pertinents (suppression d'un mutogramme<sup>11</sup>, réduction de la double consonne) dans la mesure où il s'agit de traits qui sont déjà caractéristiques de l'*orthographe usuelle du créole* (ex. *vou* dans l'ex. 1 est graphié conformément à la pratique usuelle, dans laquelle on note l'absence de mutogramme).

La description du corpus a permis, dans un premier temps, de dégager un certain nombre de procédés néographiques exploités par les scripteurs de SMS en créole.

- L'utilisation d'un syllabogramme  
Selon Anis (2002), le syllabogramme se définit par le fait que « les lettres et les chiffres sont utilisés pour la valeur phonétique de leurs noms, sans tenir compte des frontières de mots ». L'une des manifestations de ce procédé, fréquent dans notre corpus, consiste à utiliser de façon autonymique le nom d'une lettre (Rey-Debove, 1978). On relève ainsi l'utilisation très courante de ce phénomène pour des unités grammaticales, telles que les unités de temps, de mode ou d'aspect (désormais TMA) ou bien encore le présentatif.

(2) *si ou k pati* dans lequel *k* est utilisé pour *ka* (TAM accompli)

« Si tu pars »

(3) *Sa t bon sommeil la* dans lequel *t* est utilisé pour *té* (TAM Passé)

« C'était du bon sommeil. »

(4) *Ni d moune ki bien* dans lequel *d* est utilisé pour *dé* « des »

« Il y a des personnes qui sont bien. »

(5) *Tout c soulier* dans lequel *c* est utilisé pour *sé* « c'est »

« Toutes ces chaussures »

---

<sup>11</sup> « Graphème dont la valeur phonique est égale à zéro » (Benveniste & Chervel, (1978 [1969]) ; Sautot, 2000, 32).



- (6) *C d bitin ka rivé* dans lequel *c* est utilisé pour *sé* et *d*, pour *dé*  
« Ce sont des choses qui arrivent. »

Le cas spécifique de la lettre *c* mérite notre attention, puisqu'il ne s'agit pas d'une lettre existant dans l'inventaire des graphèmes créoles (le son [s] étant graphié systématiquement <s> et le son [k] étant graphié tout aussi systématiquement <k>). Dans le cas du graphème <c> (ex. 5), on se trouve donc face à une alternance grapho-phonologique créole-français.

Le syllabogramme peut également se matérialiser sous la forme de chiffres, tel qu'illustré dans notre corpus notamment avec les chiffres 3, 6 ou 10.

- (7) *Ban voyé d ti sms pou vwè 6 an k gannyé on bel ti tèl.*  
Laisse-moi envoyer quelques SMS pour voir si je peux gagner un beau petit téléphone. »

On notera cependant, à la suite de Anis (2002) que « quand les chiffres sont utilisés pour transcrire un mot entier, on est proche du logogramme ou signe-mot. »

- Le logogramme

Parmi les cas relevant de cette catégorie, on trouve notamment les mots réduits à l'initiale, mais également des sigles utilisés pour remplacer par exemple des « énoncés entiers ritualisés » (Anis, 2002). C'est notamment le cas de deux sigles référant à des formules très fréquentes en créole, et que l'on trouve de façon courante dans notre corpus.

- (8) *NPLM*  
pour *Nou pa ni lé mwayen* « Nous n'avons pas les moyens », et qui rend compte de l'incapacité pour une ou plusieurs personnes de faire quelque chose.
- (9) *AKMKR* avec une variante *MKR*  
pour, respectivement *An ka mò ka ri* « Je suis mort de rire » et *Mò ka ri* « Mort de rire. »

- Le squelette consonantique

L'un des procédés classiquement utilisés en eSMS, afin de satisfaire aux besoins d'économie, est celui du squelette consonantique (voir Anis, 2004) des mots. Ce procédé, commun à la prise de notes classique, consiste à supprimer les voyelles du mot et à n'en conserver que les consonnes. Celles-ci ayant une valeur informative plus grande que les voyelles, leur suppression n'empêche pas le déchiffrement. Ce procédé est

peu présent dans le corpus à l'étude. Nous pouvons cependant en citer quelques exemples :

- |      |  |                                  |
|------|--|----------------------------------|
| (10) | <i>mm</i>  | pour <i>menm</i> « même »        |
| (11) | <i>Mwn</i> ou <i>mn</i>  | pour <i>mwen</i> « 1SG »         |
| (12) | <i>Kissa</i> ou <i>ka rcnté</i> <sup>12</sup> <i>mwen la'a</i> | pour <i>rakonté</i> « raconter » |

Globalement, on constate que ces procédés abrégatifs sont peu présents dans le corpus des SMS en créole, d'un point de vue quantitatif, et ce malgré le fait qu'ils sont tout à fait compatibles (squelette consonantique, logogramme). Ainsi par exemple, la troncation semble peu utilisée, voire pas du tout. On peut s'interroger sur les raisons de cette faible exploitation de ces procédés. L'une d'entre elle, comme on l'a vu, tient au fait que certains d'entre eux sont intrinsèques (pas de doublement de consonnes, pas de mutogrammes). La faible proportion de *squelettes consonantiques* peut sans doute trouver sa cause dans le principe même qui le justifie : plus le mot est long et donc le nombre de consonnes, important, et plus la charge informative est grande. Or, globalement, les unités du lexique créole se caractérisent par une longueur syllabique relativement réduite.

Par ailleurs, on pourrait également évoquer une autre raison, qui peut d'ailleurs être mise en relation avec le plus faible nombre de SMS rédigés en créole par rapport au nombre de SMS produits en français. Il faudrait pour s'en assurer mener des investigations supplémentaires, mais l'on peut se demander si, et bien que la majorité des Guadeloupéens soient bilingues, les scripteurs attribuent spontanément, aux destinataires de leurs messages, de moins bonnes compétences en décryptage du créole que du français. Par ailleurs, on peut également supposer que l'eSMS créole, de naissance plus récente, ne déclenche pas encore nécessairement d'automatismes d'encodage et de décodage, comme c'est le cas pour des langues graphiées en eSMS depuis plus longtemps. De fait, on pourrait faire l'hypothèse que la faible fréquence d'usage du créole à l'écrit ne favoriserait pas, chez le scripteur, l'utilisation aussi fréquente des différents procédés graphiques propres aux écrits SMS en général, tant du fait d'une relative méconnaissance et d'une faible utilisation, pour le créole, des procédés néographiques classiques (sauf dans des cas où le mot existe également en français et qu'il est souvent abrégé dans l'eSMS ; ex. : *même* < français et *mèm* < créole, abrégés tous deux en *mm*) que vis-à-vis du destinataire (crainte de n'être pas compris par celui-ci).

---

<sup>12</sup> On note, ce faisant, l'utilisation de la lettre <c> là où on aurait pu attendre la lettre <k> ; voir *supra*.

## 2.2. Une graphie "francisante" coûteuse

Comme signalé *supra*, on pourrait s'attendre à ce que les messages rédigés en créole soient systématiquement graphiés en *orthographe usuelle du créole* du fait de son potentiel économique. Or, l'étude du corpus montre plutôt une tendance à la divergence, qui se manifeste généralement par une exploitation de normes orthographiques du français. Nous présentons ci-dessous quelques exemples qui montrent le nombre de caractères supplémentaires que représente une graphie "francisante" par contraste avec une graphie respectant l'*orthographe usuelle du créole*. Le relevé ne se veut pas exhaustif mais représente une image des phénomènes récurrents.

- Introduction d'un *e* final

Il s'agit de l'insertion d'un *e* muet en fin de mot, qui peut parfois relever explicitement du respect de la graphie correspondante en français, ou tout simplement rendre compte de la représentation que peuvent avoir les scripteurs de la façon dont un mot doit être graphié, et qui correspond à une tendance du français (présence fréquente de *e* muets).

(13) *Missié pa si secteur*<sup>13</sup> *aye*    *aye* versus *a y* [génitif + 3SG]  
« Il n'est pas sur son secteur »

On accordera une attention particulière à l'insertion du <e> après les deux lettres <i> et <n> (exemples 14 et 15). On notera qu'en français, ces deux lettres peuvent constituer un digramme (deux lettres pour un seul son, la voyelle nasale [ɛ̃]; ex : [vwazɛ̃] « voisin »). L'ajout de la voyelle <e> permet, de fait, d'interpréter phonétiquement <i> + <n> comme deux sons distincts : la voyelle [i] et la consonne [n] (ex. : [vwazin] « voisine »). En créole, la succession des deux lettres <i> + <n> n'étant jamais un digramme, correspond nécessairement à la suite phonique voyelle + consonne. Il n'est donc pas nécessaire de la faire suivre par un <e>, succession qui est d'ailleurs non conforme au regard des normes orthographiques usuelles du créole. Or, on constate dans le corpus une tendance nette à utiliser dans les SMS en créole la succession, moins économique, des trois lettres <i> + <n> + <e>.

(14) *vine*                      versus *vin* « venir »

(15) *copine*<sup>14</sup>                versus *kopin* « copine »

<sup>13</sup> On notera ici l'insertion d'une unité française *secteur*, qui comporte par ailleurs le son [œ], absent de l'inventaire des voyelles du créole.

<sup>14</sup> On note également pour cet exemple, la présence de la lettre <c> au lieu de la lettre <k> attendue.

- Utilisation d'un digramme vocalique

En créole, le seul digramme composé de deux voyelles est *ou* [u]. Or, on peut constater dans le corpus que différents digrammes vocaliques sont utilisés, en particulier le digramme français *ai* composé des deux lettres <a> et <i>, pour rendre compte du son [ɛ]. Or, selon le principe évoqué ci-dessus, en créole ce même son devrait être graphié de façon univoque par la lettre <è>.

(16) *fai* versus *fè* « faire »

(17) *movai* versus *mové* « méchant »

En ce qui concerne l'exemple (17), il est intéressant de noter que sur les deux digrammes du français qui auraient pu être utilisés, <au> et <ai>, seul ce dernier est réalisé, en outre pour référer au son [e] correspondant à la prononciation standard en créole de *mové* [move].

- Doublement de consonnes

Le doublement de la consonne est relativement fréquent en orthographe française, mais n'est le plus souvent « ni général ni systématique » (Catach, 2005 [1995], 273). Si dans certains cas, le doublement fait écho d'un point de vue phonique à un allongement ou à une répétition, souvent le doublement correspond à une prononciation simple (Catach, *ibidem*). Du fait des caractéristiques évoquées de l'orthographe usuelle du créole, le doublement de consonne<sup>15</sup> n'est jamais réalisé. Or, dans certains SMS rédigés en créole, on relève des cas de doublement de consonnes qui répondent à l'évidence au respect de règles orthographiques du français tout en s'écartant d'un usage récurrent dans l'e-SMS, la « simplification des graphèmes doubles » (Tatossian, 2008, 2343).

(18) *Inki li en ka attan* (attan versus atann)  
« Je ne fais que l'attendre. » (litt. Rien que lui, que j'attends. »)

(19) *Zong a yo t rentré en coussin a siege la !!* (coussin versus kousen)  
« Leurs ongles étaient rentrés dans le coussin du siège. »

(20) *Pou ki bitin sa pa ka etonner mwèn ?* (etonner versus étoné)  
« Pour quelle raison est-ce que cela ne m'étonne pas ? »

---

<sup>15</sup> Les seuls cas où s'observe un doublement de consonnes, concerne la succession voyelle nasale (<en>, <an> ou <on>) + <n> ; dans ces cas, le premier <n> relève du digramme vocalique nasal et le second est la consonne nasale. Ex : yonn [jõn].

- (21) *En pliss misie te bel.* (pliss versus plis)  
« En plus, il était beau. »

Dans ce dernier exemple, on constate en outre un cas de fluctuation (Clairis, 1991), le son [s] étant graphié une fois avec le digraphe *ss* (*pliss*), et l'autre avec le graphème *s* (*misie*).

- Introduction de mutogrammes en fin de mots

L'une des simplifications usuelles dans l'eSMS est la chute des mutogrammes, en particulier les graphèmes « muets » en fin de mots. Or, on constate, dans certains exemples de notre corpus, l'introduction de mutogrammes, ce qui est particulièrement notable. En effet, non seulement le contexte de l'eSMS tend plutôt à les supprimer, mais de plus les mutogrammes sont absents de l'orthographe usuelle du créole.

- (22) *Tout c soulier* (soulier versus soulié)  
« Toutes les chaussures. »

- (23) *Après sa I ké souri ban mwin* (apres versus aprè)  
« Après cela, il va me sourire. »

Un cas particulier se manifeste également à travers l'ajout de la finale du radical du verbe correspondant en français. Ainsi, dans le cas où il y a homophonie entre le verbe en français et l'unité verbale en créole, on retrouve dans certains SMS en créole, le maintien de la finale du radical du verbe du français. La graphie du verbe peut être d'ailleurs totalement maintenue (ex. *prend* au lieu de *pran*, ci-dessous).

- (24) *nou té prend on movais tchad mafiaaaa* (prend versus pran)  
« Nous avons pris un mauvais délire trop balèze. »

Par ailleurs, on note également des cas où c'est l'orthographe grammaticale du français qui est « empruntée », particulièrement pour les unités verbales, dont certaines sont graphiées, dans le corpus, avec des finales en *er* ou en *ez* (voir par exemple *étonner* dans l'ex. 20 *supra*).

### 2.3. Une graphie "francisante" sans coût ni gain

Dans certains cas, l'utilisation de la graphie « francisante » ne représente ni un coût ni un gain, en matière de brièveté du message. C'est le cas principalement lorsqu'au

graphème créole requis est substitué le graphème (ou l'un des graphèmes) français qui correspond au même son.

- (25) *ça* (ça versus sa)  
« cela »
- (26) *En bizwen vwè a ki moun i ké di ca "en face"* (ca versus sa)  
« Il faut que je voie (litt. J'ai besoin de voir) à qui il va dire cela "en face" ».
- (27) *En ja a caz en mwen* (caz versus kaz)  
« Je suis déjà chez moi. »
- (28) *Excizé mwen* (excizé versus èskizé)  
« Excuse-moi. »
- (29) *En la ossi ka tchimber* (tchimber versus tchenbé)  
« Moi aussi, je tiens le coup. »

Dans cette série d'exemples on constate que la substitution d'un graphème (<ç>, <c> au lieu de <s> : ex. 25 et 26 ; <c> au lieu de <k> : ex. 27 ; <x> et <c> au lieu de, respectivement, <s> et <k> : ex. 28) ou d'un digramme (<im> au lieu de <en> : ex. 29), si elle ne constitue pas un gain, ne représente cependant pas un coût non plus pour ce qui est du nombre de caractères. Ces phénomènes de substitution peuvent cependant nous renseigner sur les évidents transferts du français vers le créole, d'un point de vue orthographique.

Si l'on s'intéresse par exemple à l'unité *excizé* en (28), on constate que l'insertion des graphèmes <x>, et <c> absents de l'inventaire des graphèmes du créole. La silhouette de l'unité graphiée qui en résulte est hybride<sup>16</sup>. Si l'impact de l'orthographe du français est bien prégnant par le biais de ces deux graphèmes, on ne peut pourtant pas en déduire qu'il s'agit de l'insertion d'une unité française dans un énoncé en créole. En effet,

<sup>16</sup> Il convient de souligner ici, que les phénomènes d'hybridités sont inhérents à la situation de contact de langues elle-même et se manifestent à tous les niveaux d'analyse linguistique (phonétique, lexical, syntaxique, en particulier ; voir par exemple pour une approche globale des phénomènes de contact : Chamoreau & Léglièse, 2012 ; Heine & Kuteva, 2005 ; Simonin & Wharton, 2013 par exemple, et plus spécifiquement en ce qui concerne les contextes créolophones, Holm, 2004 ; Jeannot-Fourcaud, 2017 ; Ledegen & Richard, 2007 ; Ledegen & Léglièse, 2007 ; Léglièse, 2012 ; Thibault, 2010 & 2011, etc.). En ce qui concerne la graphie, ces phénomènes sont constatés, lors des premières phases de la créolisation, dans les textes anciens (voir notamment Hazaël-Massieux, 2008). Toujours dans le domaine de la graphie, mais en synchronie cette fois, on constate que ces phénomènes ne sont pas propres à l'eSMS, mais sont observables aussi bien dans le *cyberlangage* en général (Facebook, blogs, etc.) que dans le paysage visuel guadeloupéen (voir *supra*, § 1 et note de bas de page 2).

l'équivalent existe réellement en créole, sous la forme *èskizé*, et l'on constate en outre que, dans la graphie utilisée pour cette unité, on relève le son [i] en lieu et place du son [y] du français, absent de l'inventaire des voyelles du créole. Par ailleurs, le graphème <z> est utilisé ici en conformité avec l'*orthographe usuelle du créole*, sans maintien du graphème <s> requis dans l'équivalent orthographique français *excusé*.

Le dernier exemple (ex. 29), où le son [ẽ] est graphié à l'aide du digramme <im>, est particulièrement emblématique de l'incidence que peut avoir la pression normative de l'orthographe française sur les pratiques scripturales de jeunes Guadeloupéens, qui se réfèrent, même lorsqu'ils écrivent en créole, à la règle dont l'origine est phonétique<sup>17</sup>, selon laquelle devant un <p>, un <b> ou un <m>, c'est la lettre <m> qui est requise à la place du <n>.

## 2.4. Synthèse

A l'évidence, il apparaît donc que l'utilisation de la graphie créole peut représenter un gain substantiel, en regard des caractéristiques de son *orthographe usuelle*, intrinsèquement économique. On constate cependant que ses potentialités sont loin d'être totalement exploitées, puisque dans une grande partie des SMS pourtant rédigés en créole, est souvent privilégiée une écriture « étymologisante », reprenant les caractéristiques de l'orthographe française. Or, l'utilisation de celles-ci augmente, le plus souvent, le nombre de caractères utilisés et paraît de fait moins économique.

Cela étant, certains auteurs (Cougnon, 2010 ; Fairon et al., 2006b Panckhurst, 2009) ont souligné depuis plusieurs années que d'autres facteurs que la seule économie de caractères pouvaient conditionner les formes utilisées, et aboutir à l'ajout de caractères. Les dimensions évoquées, dans ce cas, peuvent relever de divers facteurs (expressifs, stylistiques, identitaires, rapidité, etc.).

Quoi qu'il en soit et à l'issue des premiers constats effectués à partir de notre corpus, un certain nombre de questions peuvent se poser : l'usage prépondérant d'une écriture francisante par les scripteurs en créole, reflète-t-il une méconnaissance relative des normes usuelles de l'orthographe créole ? Est-il le résultat d'automatismes liés à l'orthographe française ? S'agit-il de marquer une identification sociolinguistique duelle ou bien encore d'un désir de « jongle[r] avec de nouvelles règles graphiques »

---

<sup>17</sup> Elle résulte en effet d'un processus d'assimilation analysable en diachronie. Catach souligne ainsi que « devant *m*, *b* et *p* (labiales), les consonnes nasales ont subi dans l'ancienne langue un phénomène d'assimilation, qui continue à être noté, par pure convention graphique, par *m*. » (2005 [1995], 109). L'auteure précise que « dans la plupart des cas, c'est en latin, non en français, que cette assimilation s'était produite » et que « dans les néologismes (ou plus exactement tous les mots qui sont entrés en français après l'ancienne langue, c'est-à-dire la quasi-totalité) cette "assimilation" n'a jamais existé, et la règle graphique s'est faite par tradition. » (2005 [1995], 183).

(Cougnon, 2010, 409), illustrant de fait des compétences spécifiques en lien avec l'alternance des divers codes utilisés ?

Dans ce qui suit, nous aborderons de façon plus détaillée des exemples de variation de notation d'un même son afin de chercher à expliquer sur quels phénomènes ces choix graphiques nous renseignent.

### 3. Contact de langues et variation orthographique : des incidences révélatrices d'autres phénomènes

Les observations menées jusqu'à présent montrent que le contact de langues français-créole au sein des SMS se manifeste donc également au niveau orthographique et non pas seulement aux niveaux lexical, syntaxique ou sémantique. Nous poursuivrons notre examen en nous intéressant à la façon dont un même son peut être noté de façons différentes dans les SMS en créole, en sélectionnant dans un premier temps, certaines unités lexicales faisant l'objet d'une telle variation.

#### 3.1. Quelques exemples de variation de notation d'un même son

Comme souligné par différents auteurs (David & Goncalvès, 2007 ; Cougnon, 2010 & 2015 ; Maskens et al., 2015, par exemple), et au-delà des procédés néographiques utilisés aussi bien dans les chats, que dans les blogs ou SMS, la communication électronique se caractérise par une grande souplesse orthographique. Différents exemples de cette variabilité pour les SMS en créole ont déjà été mentionnés dans ce qui précède. Comme souligné précédemment, nous nous intéresserons maintenant plus spécifiquement à la variabilité graphique d'un même son, en limitant notre examen à quelques exemples emblématiques.

##### 3.1.1. L'unité *mwen* « 1SG »

Nous reprenons ci-dessous l'un des exemples déjà présenté pour le créole, concernant l'unité [mwɛ̃] 1SG, présente 172 fois dans le corpus, sous des formes graphiques différentes, dont les principales sont répertoriées ci-dessous.

Unité orale	Unité graphique	Nombre d'occurrences	Pourcentages
[mwɛ̃]	mwen	152	92,7%
	mwin	10	6,1 %
	moin	2	1,2%

Tableau 1 : nombre d'occurrences, selon la graphie utilisée, de l'unité [mwɛ̃]

Comme on peut le constater, la forme qui apparaît de façon la plus récurrente, et de loin, est la forme respectant l'orthographe usuelle du créole, qui représente un pourcentage extrêmement élevé sur un total de 164 occurrences listées ci-dessus. De fait, les autres



formes attestées apparaissent dans des proportions beaucoup moindres. Dans ce qui suit (§ 3.1.2), nous tenterons d'apporter quelques éléments d'explication à cet état de fait. A propos de la forme *moin*, on peut cependant, dès à présent, rapprocher ce très faible score des observations de Ledegen, lorsqu'elle note pour le réunionnais :

Ainsi, même si *moin* possède autant de lettres que *mwin*, ce sont les variantes avec *w* qui sont utilisées près de deux fois plus souvent, le *w* constituant un des graphèmes représentant Lékritir 77 en même temps que le code néographique en vigueur dans les SMS. (Ledegen, 2009, 11).

Puisque l'auteure invite d'ailleurs à une comparaison de « cette utilisation de *w* à La Réunion avec d'autres aires », on soulignera que dans notre corpus, tout au moins, la forme *moin* est réellement anecdotique<sup>18</sup>.

On note par ailleurs que l'unité 1SG est également représentée sous des formes, non mentionnées dans le tableau et relevant d'autres phénomènes qui ne sont pas liés à la simple divergence orthographique. On relève ainsi les occurrences *mween* et *mweeen* pour lesquelles la graphie utilisée a clairement une fonction expressive. Le fait de répéter une unité graphique (appelé *étirement graphique* ; voir Anis, 2002) est un phénomène attesté dans différents corpus avec cette valeur, qu'il faut toutefois distinguer de la valeur stylistique qu'il peut également révéler (Michot, 2008).

De même, on constate que cette même unité est représentée, dans le corpus étudié, sous les formes graphiques *mwn* et *mn*, qui relèvent d'un procédé de réduction graphique, puisque c'est le squelette consonantique de la séquence qui est utilisé. On notera cependant le faible nombre d'occurrences de ce procédé en ce qui concerne cette unité, respectivement deux pour le squelette consonantique incluant la semi-voyelle <w>, et un seul pour le maintien des deux seules consonnes <m> et <n>. On pourrait supposer que dans ce dernier cas, la séquence réduite aux deux consonnes pourrait être source d'ambiguïté, ce qui expliquerait cette unique occurrence. Cela étant, le fait que la séquence *mwn* (non ambiguë) ne soit utilisée que deux fois (sur 164), de même que, et en toute logique, le fait que la position de l'unité en fonction sujet lève toute ambiguïté sur sa valeur significative, ne permet pas de valider avec certitude cette interprétation.

Quoi qu'il en soit, ce sont les deux premières formes graphiques *mwen* et *mwin* qui nous intéresseront dans ce qui suit, où l'on mettra en relation leur emploi respectif avec une autre unité, connaissant une fluctuation graphique <en> / <in> similaire.

---

<sup>18</sup> Une approche de ce type de phénomènes, sur le modèle de celle proposée par Ledegen (2009) en lien avec la distinction entre unités grammaticales et unités lexicales, ainsi qu'en termes de fréquence d'usage de l'unité observée serait particulièrement intéressante dans le contexte guadeloupéen.

### 3.1.2. Le couple <en> / <in> pour graphier le son [ɛ̃] ; l'exemple des unités [mwɛ̃] et [bitɛ̃]

[mwɛ̃]			[bitɛ̃]		
Unité graphique	Nombre d'occurrences	%	Unité graphique	Nombre d'occurrences	%
<b>mwen</b>	152	<b>93,8%</b>	<b>biten</b>	5	20 %
mwin	10	6,2 %	bitin	20	<b>80 %</b>

Tableau 2 : nombre d'occurrences, selon la graphie utilisée, des unités [mwɛ̃] et [bitɛ̃]

Comme on peut le constater à la lecture du tableau, les proportions en ce qui concerne l'emploi des séquences graphiques <en> ou <in> ne sont pas identiques en fonction de l'unité observée. Les unités graphiées selon les normes communément admises en Guadeloupe sont indiquées en gras (*mwen* / *biten*). Or, il s'avère que si la majorité des scripteurs utilisent effectivement la forme *usuelle* pour *mwen*, l'inverse est constaté pour une unité comme *biten*.

Il semble manifeste, en considérant ces données, que la stabilisation de la graphie *en* pour le son [ɛ̃] soit loin d'être acquise. On fait l'hypothèse qui semble être validée, que la fréquence d'emploi de *mwen*, unité grammaticale fréquente, dans les différents canaux de diffusion du créole (publicité notamment) en fait une unité, dont l'image graphique est « enregistrée » par les locuteurs du créole, sous sa forme *usuelle*, indépendamment de l'association entre la graphie <en> et le son [ɛ̃]. Ce qui explique que majoritairement les autres unités comportant le son [ɛ̃] sont graphiées avec la séquence de lettres <in>, plus facilement lisible pour des lecteurs du français. En effet, et au vu de la configuration sociolinguistique et du statut des langues, peu de locuteurs ont une connaissance écrite du créole, l'apprentissage de la lecture se faisant en français, et le créole demeurant une langue de communication principalement orale.

### 3.2. Le triptyque <en> / <in> / <an> : confusions latentes et jeux d'alternances

Ces premières constatations nous ont amené à étudier le corpus en créole, sous un angle nouveau, en nous intéressant particulièrement aux graphèmes : <en> / <in> / <an>, graphèmes qui correspondent à des sons ou suite de sons différents selon que l'on écrive en français ou en créole. Or, on observe que dans certains SMS, des unités en créole sont graphiées avec l'un de ces graphèmes mais avec une association phonique potentiellement différente. Ainsi, [ã] (variante de *mwen*) qui a pour signifié « 1SG » est graphié tantôt <an> selon la correspondance graphème-phonème du créole, tantôt <en> selon la correspondance graphème-phonème du français (plus exactement selon l'une

des correspondances possibles, le son [ã] pouvant renvoyer, en français, aussi bien à la suite de lettres <e> + <n> que <a> + <n> ou <e> + <m> ou <a> + <m>, etc.).

Dans le tableau ci-dessous, sont présentées les correspondances entre graphèmes et sons en créole :

Graphèmes en créole	Sons correspondant		Exemples en créole	Types de syllabe <sup>19</sup>
<en>	[ɛ̃]	Deux lettres pour un seul son : la voyelle nasale [ɛ̃]	<i>biten</i> [bitɛ̃] <i>jenn</i> [ʒɛ̃n] « jeune »	Syllabe ouverte (CV) Syllabe fermée (CVC)
<an>	[ã]	Deux lettres pour un seul son : la voyelle nasale [ã]	<i>an</i> [ã] « 1SG » <i>janm</i> [ʒãm] « jambe »	Syllabe ouverte (CV) Syllabe fermée (CVC)
<i> + <n>	[i] + [n]	Deux lettres pour deux sons successifs : la voyelle orale [i] + la consonne nasale [n]	<i>lalin</i> [lalin] « lune »	Syllabe fermée (CVC)

Tableau 3 : correspondances graphème-digraphes / sons en orthographe usuelle du créole

Comme on peut le constater, et en examinant le contexte CV, en créole :

- la combinaison des deux lettres, <e> + <n> correspond à un seul son, la voyelle nasale [ɛ̃] ;
- la combinaison des deux lettres <a> + <n>, correspond à un seul son, la voyelle nasale [ã] ;

<sup>19</sup> En ce qui concerne les deux premières lignes, on note qu'en *orthographe usuelle du créole* guadeloupéen, les suites de lettres <a> + <n> et <e> + <n> sont nécessairement identifiées comme correspondant à des voyelles nasales, que ce soit en contexte CV ou CVC. En effet, en contexte CVC, toute ambiguïté est levée dans la mesure où un accent est nécessairement utilisé (graphèmes <à> et <ò>) pour indiquer que c'est la réalisation orale de la voyelle qui est requise ; par exemple *Jàn* [ʒan] « Jeanne » ou *jòn* [ʒɔ̃n] « jaune ». Cela étant, il n'est pas étonnant que cela n'apparaisse pas dans les SMS, dont l'une des caractéristiques est généralement de faire l'économie de l'accent.

- la succession des deux lettres <i> + <n> ne correspond pas en créole à un seul son, qui serait une voyelle nasale, mais bien à la succession de deux sons : voyelle + consonne nasale.

En revanche, dans l'orthographe du français les correspondances sont différentes, dans la mesure où ces mêmes graphèmes sont associés à des sons différents et ce, de la façon suivante :

- la combinaison des deux lettres <e> + <n><sup>20</sup> et <a> + <n> correspondent à un unique son, identique dans les deux cas [ã] ;
- la combinaison <i> + <n> correspond à un unique son en CV : [ɛ̃].

Or, on constate, dans le corpus étudié, des tendances à la fluctuation de la graphie de ces sons, d'une manière qui semble conforme à l'orthographe française. Ceci laisse supposer une confusion possible, les correspondances graphèmes-phonèmes étant différentes en créole et en français comme précisé ci-dessus et mis en lumière dans le tableau 4.

Graphèmes en créole	Exemples en créole	Sons correspondant en créole		Sons correspondant en français	Exemples en français	Graphèmes en français
<i>en</i>	<i>biten</i> [bitɛ̃] « chose »	[ɛ̃]	≠	[ã]	<i>gens</i> [ʒã]	<i>en</i>
<i>an</i>	<i>an</i> [ã] « 1SG »	[ã]	↔		<i>banc</i> [bã]	<i>an</i>
<i>in</i>	<i>vin</i> [vin] « venir »	[i] + [n]	≠	[ɛ̃]	<i>vin</i> [vɛ̃]	<i>in</i>

Tableau 4 : Mise en contraste de l'association graphème-phonème en créole et en français

De fait, on constate dans le corpus que se côtoient des mots graphiés selon les correspondances graphèmes-phonèmes du créole ou selon celles du français. C'est par exemple le cas des exemples 28 et 29, à nouveau reproduits ci-dessous, dans lesquels on observe que le digramme <en> peut correspondre au son [ɛ̃] (ex. 28) ou au son [ã] (ex. 29).

- (28) *Excizé mw**en***  
« Excuse-moi. »

<sup>20</sup> Notons que le graphème *en* du français peut également correspondre au son [ɛ̃] mais dans un contexte particulier, en CV après la semi-voyelle [j], ex : [[jɛ̃].

- (29) *En la ossi ka tchimber*  
« Moi aussi, je tiens le coup. »

On note cependant une prépondérance de l'utilisation du graphème <en> pour graphier le son [ã] (voir exemple 29, avec *en* 1SG) et de <in> ou <im> pour graphier [ɛ̃] (voir exemple 29, avec *tchimber* « tenir »), si l'on excepte l'unité *mwen*, dont il a été question précédemment et pour les raisons déjà évoquées (voir *supra*). Ainsi, dans l'exemple 30, on relève trois occurrences du digraphe <en> pour rendre compte du son [ã] ; et dans l'exemple 31 deux occurrences du digraphe <in> pour rendre compte du son [ɛ̃].

- (30) *Men diw kon sa ke men pa enlè sa*  
« Je t'ai dit comme ça que je n'étais pas sur cela. »

- (31) *Demin matin an ka diw heure la*<sup>21</sup>  
« Demain matin, je te dis l'heure. »

Ce type de fluctuation peut également se constater au sein d'un même énoncé, où les deux premières occurrences du graphème <en> rendent compte du son [ã] et la troisième du son [ɛ̃].

- (32) *En ja a caz en mwen*  
« Je suis déjà chez moi. »

### 3.3. Synthèse

Dans la littérature existante, ont déjà été évoqués pour les contextes créolophones, une alternance de langues pouvant répondre à différentes motivations (économique, identitaire, ludique, cryptique, etc.) ainsi qu'une grande variabilité graphique, également observée dans notre corpus (voir § 2.1 et 2.2). Il nous semble intéressant de mettre particulièrement l'accent sur un autre type de phénomènes révélés dans cette étude : l'alternance d'associations graphèmes-phonèmes du français et d'associations graphèmes-phonèmes du créole dans des énoncés en créole. Ce phénomène, sans qu'il soit réellement atypique (voir *supra* note de bas de page 16) dans les écrits en créole, évoque cependant un traitement cognitif complexe des mots graphiés qu'il convient de souligner.

### 4. Conclusion

Au terme de cette analyse, il apparaît que différents points méritent d'être mis en lumière. En premier lieu, on observe que, paradoxalement, alors même que l'utilisation

---

<sup>21</sup> On notera cependant que le segment *demin matin* représente « une zone flottante » (Ledegen, 2012), dans la mesure où il peut prêter à une double interprétation, en ce qui concerne l'identification de la langue utilisée, créole ou français.

de l'*orthographe usuelle du créole* permettrait une économie certaine en termes de graphie, c'est souvent une orthographe « francisante », souvent caractérisée par un nombre de caractères plus élevé, qui est privilégiée dans la rédaction de SMS en créole. Cette caractéristique, qui semble aller à l'encontre de l'une des finalités propres de l'eSMS, la brièveté, pourrait potentiellement trouver sa source dans une méconnaissance relative des normes de l'*orthographe usuelle créole* chez certains scripteurs. On peut faire l'hypothèse que l'utilisation de l'orthographe française pour graphier des SMS en créole, peut représenter un coût cognitif moindre pour certains scripteurs et destinataires parlant le créole mais ne l'écrivant et le lisant que peu ou pas. De fait, en s'appuyant sur les normes orthographiques françaises, et du fait d'un certain nombre d'habitudes et d'automatismes acquis depuis leur entrée dans l'écrit exclusivement dans cette langue, la rédaction et le décodage seraient facilités.

Par ailleurs, dans certains contextes, l'utilisation conjointe des deux systèmes orthographiques (français d'une part et créole d'autre part), semble représenter un certain coût cognitif, à distinguer de la seule augmentation du nombre de caractères. En effet, l'examen plus précis des conditions d'emploi des graphèmes <en>, <in> et <an>, dans les SMS rédigés en créole, nous a permis de dégager une autre caractéristique particulièrement intéressante. Les usages en la matière peuvent, en effet, être assimilés à une charge cognitive plus importante dans la mesure où les procédures d'assemblage requises pour l'encodage et le décodage des messages sont, à l'évidence, complexifiées du fait de la co-présence de deux systèmes de conversion graphèmes/phonèmes chez certains scripteurs (qui peuvent utiliser les correspondances relevant des deux systèmes dans un même message ou dans différents messages) et chez les destinataires (qui décodent aussi bien les messages relevant de l'un ou de l'autre système de conversion). Cependant, du point de vue en particulier du décodage, les différentes caractéristiques soulignées dans les paragraphes précédents nous paraissent révéler une grande compétence dans les mécanismes de décodage. En effet, le corpus ne montre pas d'indices de mécompréhension, de demandes de précision ou d'autocorrections. Ce constat fait écho aux observations qui ont pu donner lieu aux notions de *pluri-compétences* ou de *plurigraphies*, déjà évoquées.

Nous souscrivons tout autant aux propos de Tagliamonte & Denis (2008, 27) lesquels, à la suite d'une étude menée auprès de 71 jeunes canadiens et portant sur l'usage au sein de SMS de différentes variantes de divers traits linguistiques affirment que :

Individuals pick and choose from all the available variants that their linguistic system has to offer and draw from the entire stylistic repertoire of the language that exists at a given point in time. If the teenagers did not already possess skilled command of their linguistic system, this would be impossible. The character and nature of IM<sup>22</sup> we have

---

<sup>22</sup> *Instant Messaging*.

uncovered here reveals fluid mastery of the sociolinguistic resources in their speech community. We conclude that IM, and perhaps computer-mediated communication more generally, is not the ruin of this generation at all, but an expansive new linguistic renaissance. (Tagliamonte & Denis, 2008, 27)

Nous souhaitons cependant insister sur le fait que les habiletés mises en œuvre par les scripteurs de notre corpus, paraissent aller au-delà de la capacité à manipuler différents registres de langues ou différentes graphies. En effet, l'analyse des SMS en Guadeloupe semble démontrer une grande souplesse dans les processus d'encodage et de décodage, qui reposerait sur le développement d'habiletés grapho-phonologiques spécifiques à ce double contexte, contact de langues et SMS. Il serait intéressant de confronter cette hypothèse à des études qui seraient réalisées dans d'autres contextes de contact de langues.

Enfin, et au regard des autres caractéristiques évoquées dans la littérature sur les SMS s'intéressant spécifiquement aux phénomènes d'augmentation du nombre de caractères par rapport à une norme usuelle (cf. supra), on peut s'interroger sur l'incidence éventuelle d'autres facteurs qui expliqueraient l'utilisation, chez les scripteurs, non seulement des deux systèmes orthographiques mais également des deux systèmes de conversions grapho-phonologiques (§ 3). Il est en effet possible que ces jeux d'alternances (orthographiques et grapho-phonologiques) soient utilisés par les scripteurs pour marquer leur double compétence linguistique, leur double appartenance linguistico-culturelle ou bien encore pour rendre compte de l'émergence de normes d'adhésion à un groupe supposé maîtriser les deux codes. Bien entendu, cette scripturalité hybride pourrait également n'être que le simple écho graphique du contact, se manifestant par des usages potentiellement aléatoires selon les locuteurs, les situations, etc. Le corpus étudié ne nous permet pas d'apporter des réponses fermes quant aux causalités de la variabilité graphique observée. Il n'en demeure pas moins que les compétences évoquées ci-dessus demeurent réelles. Ces différentes pistes pourraient être creusées dans des travaux ultérieurs.

## Références

- Anis, Jacques (1998) *Texte et ordinateur : l'écriture réinventée ?* Bruxelles : De Boeck.
- Anis, Jacques (1999) « Chats et usages graphiques », in Anis, Jacques (éd.) *Internet, communication et langue française*, Paris : Hermes Science Publications, p. 71-90.
- Anis, Jacques (2002) Communication électronique scripturale et formes langagières, in *Actes des Quatrièmes Rencontres Réseaux Humains / Réseaux Technologiques. Documents, Actes et Rapports pour l'Education*, CNDP, p. 57-70. [En ligne], 4 |

- 2002, mis en ligne le 31 août 2006, consulté le 6 mars 2018. URL : <http://rhrt.edel.univ-poitiers.fr/sommaire.php?id=525>
- Anis, Jacques (2004) « Les abréviations dans la communication électronique (en français et en anglais) », in Andrieux-Reix, Nelly, Branca-Rosoff, Sonia & Puech, Christian (éds) *Écritures abrégées (notes, notules, messages, codes...)* : *L'abréviation entre pratiques spontanées, codifications, modernité et histoire*, Paris/Gap : Ophrys, p. 97-112.
- Bavoux, Claudine (2004) « La codification graphique du créole réunionnais : réalisations, obstacles, perspectives », in *Penser la francophonie. Concepts, actions et outils linguistiques*, Agence universitaire de la francophonie / Université de Ouagadougou : Archives contemporaines, p. 223-252.
- Benveniste, Claire-Blanche & Chervel, André (1978 [1969]) *L'orthographe*, Paris : Maspéro.
- Bouillaud, Céline, Chanquoy, Lucile & Gombert, Jean-Emile (2007) « Cyberlangage et orthographe : quels effets sur le niveau orthographique des élèves de CM2, 5<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> ? », *Bulletin de psychologie*, vol. 60 n°6, p. 553-565.
- Catach, Nina (2005 [1995]) *L'orthographe française*, Paris : Armand Colin.
- Chamoreau, Claudine & Léglise, Isabelle (éds) (2012) *Dynamics of Contact-Induced language change*, Berlin : Mouton de Gruyter.
- Clairis, Clairis (1991) « Identification et typologie des fluctuations », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, vol. LXXXVI, p. 19-35.
- Cougnon, Louise-Amélie (2008) « Le français de Belgique dans l'écrit spontané. Approche syntaxique et phonétique d'un corpus de SMS », *Travaux du Cercle Belge de Linguistique*, vol. 3. [En ligne], 3 | 2008, mis en ligne en 2008, consulté le 30 mai 2018. URL : <http://uahost.uantwerpen.be/linguist/SBKL/sbk12008/cou2008.pdf>
- Cougnon, Louise-Amélie (2010) « Orthographe et langue dans les SMS. Conclusions à partir de quatre corpus francophones », *Etudes de linguistique appliquée*, vol. 160 n°4, p. 397-410.
- Cougnon, Louise-Amélie (2015) *Langage et SMS : Une étude internationale des pratiques actuelles*, Louvain-La-Neuve : Presses universitaires de Louvain.
- Cougnon, Louise-Amélie & Ledegen, Gudrun (2010) « C'est écrire comme je parle. Une étude comparatiste de variétés de français dans l'écrit SMS » in Abecassis, Michaël & Ledegen, Gudrun (éds) *Les voix des Français : En parlant, en écrivant*, vol. 2, Oxford : Peter Lang, p. 39-57.
- David, Jacques & Goncalvès, Harmony (2007) « L'écriture électronique, une menace pour la maîtrise de la langue », *Le français d'aujourd'hui*, 156, p. 39-47.
- Fairon, Cédric, Klein, Jean-René & Paumier, Sébastien (2006a) « Le langage SMS : révélateur d'incompétence », *Cahiers du CENTAL*, vol. 1, p. 33-42.



- Fairon, Cédric, Klein, Jean-René & Paumier, Sébastien (2006b) *Le langage SMS. Étude d'un corpus informatisé à partir de l'enquête « Faites don de vos SMS à la science »*, Louvain-la-Neuve : Presses universitaires de Louvain.
- Fairon, Cédric & Klein, Jean-René (2010) « Les écritures et graphies inventives des SMS face aux graphies normées », *Le français aujourd'hui*, vol. 170 n°3, p. 113-122.
- Hazaël-Massieux, Marie-Christine (1993) *Ecrire en créole. Oralité et écriture aux Antilles*, Paris : L'Harmattan.
- Hazaël-Massieux, Marie-Christine (2008) *Textes anciens en créole français de la Caraïbe : histoire et analyse*, Paris : Publibook.
- Heine, Bernd & Kuteva, Tania (2005) *Language Contact and Grammatical Change*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Holm, John (2004) *Languages in Contact. The Partial Restructuring of Vernaculars*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Jaffré, Jean-Pierre (2002) « L'écriture et les nouvelles technologies, ce que les uns nous apprennent de l'autre » in *Actes des Quatrièmes Rencontres Réseaux Humains / Réseaux Technologiques. Documents, Actes et Rapports pour l'Education*, CNDP, p. 81-86. [En ligne], 4 | 2002, mis en ligne le 31 août 2006, consulté le 6 mars 2018. URL : <http://rhrt.edel.univ-poitiers.fr/document.php?id=551>
- Jeannot-Fourcaud, Béatrice (2017) « Contact de langues et acquisition du français standard en Guadeloupe », *La linguistique*, vol. 53 n°1, p. 107-128.
- Ledegen, Gudrun & Richard, Mélissa (2007) « *je me prendre un bois monumental the wood of the century g di a. Langues en contact dans quatre corpus oraux et écrits ordinaires à la Réunion* », *Glottopol*, vol. 10, p. 86-100.
- Ledegen, Gudrun (2009) *Ecrits ordinaires du créole réunionnais dans les sms : « T kwa la fai ?*, in *Colloque Éclairages pluridisciplinaires pour une orthographe fonctionnelle et consensuelle du créole réunionnais*, Saint-Denis : Université de La Réunion/Lofis la Lang Créol La Réunion, p. 4-14
- Ledegen, Gudrun (2012) « Prédicats "flottants" entre le créole acrolectal et le français à La Réunion : exploration d'une zone ambiguë », in Chamoreau, Claudine & Goury, Laurence (éds) *Changement linguistique et langues en contact : approches plurielles du domaine prédicatif*, Paris : CNRS Éditions, p. 251-270.
- Ledegen, Gudrun & Léglise, Isabelle (2007) « Variations syntaxiques dans le français parlé par des adolescents en Guyane et à la Réunion », in Lambert, Patricia, Millet, Agnès, Rispaïl, Marielle & Trimaille, Cyril (éds), *Variations au cœur et aux marges de la sociolinguistique*, Paris : L'Harmattan, p. 95-106.
- Léglise, Isabelle (2012) « Variations autour du verbe et de ses pronoms objet en français parlé en Guyane : rôle du contact de langues et de la variation intrasystémique », in Chamoreau, Claudine & Goury, Laurence (éds) *Changement linguistique et*

- langues en contact : approches plurielles du domaine prédicatif*, Paris : CNRS Éditions, p. 203-230.
- Ludwig, Ralph, Montbrand, Danièle, Pouillet, Hector & Telchid, Sylviane (2002 [1990]) *Dictionnaire créole français avec un abrégé de grammaire créole et un lexique français-créole*, Paris : Servedit/Éditions Jasor.
- Maskens, Lénais, Cougnon, Louise-Amélie, Roekhaut, Sophie & Fairon, Cédric (2015) « Nouveaux médias et orthographe. Incompétence ou pluricom pétence ? », *Discours*, vol. 16. [En ligne] : <http://journals.openedition.org/discours/9020>.
- Michot, Nicolas (2008) « Les représentations graphiques du lexique dans les pratiques atypiques écrites des jeunes », in Durand, Jacques, Habert, Benoît & Laks, Bernard (éds) *Actes du Congrès Mondial de Linguistique Française, CMLF'08*, Paris : Institut de Linguistique Française, p. 1175-1189. [En ligne] : <https://www.linguistiquefrancaise.org/articles/cmlf/pdf/2008/01/cmlf08082.pdf>
- Mourlhon-Dallies, Florence (2010) « Modifications et inventions graphiques dans les écritures électroniques », *Le français aujourd'hui*, vol. 170 n°3, p. 101-112.
- Panckhurst, Rachel (1997) « La communication médiatisée par ordinateur ou la communication médiée par ordinateur ? », *Terminologies nouvelles*, vol. 17, p. 56-58.
- Panckhurst, Rachel (2009) « Short Message Service (SMS) : typologie et problématiques futures », in Arnavielle, Teddy (éd.) *Polyphonies, pour Michèle Lanvin*, Montpellier : Éditions Université Paul-Valéry, p. 33-52.
- Prudent, Lambert-Félix (1989) « Ecrire le créole à la Martinique : norme et conflit sociolinguistique », in Ralph, Ludwig (éd.), *les créoles français entre l'oral et l'écrit*, Tübingen : Gunter Narr Verlag, p. 65-80.
- Rey-Debove, Josette (1978) *Le métalangage. Étude linguistique du discours sur le langage*, Paris : Le Robert.
- Sautot, Jean-Pierre (2000) Utilisation de l'orthographe et d'autres indices dans la construction du sens en lecture. Etude de la variation de la réception chez des lecteurs enfants (de 6 à 15 ans) et adultes, Thèse de doctorat, Université Stendhal - Grenoble III, 626 p.
- Simonin, Jacky & Wharton, Sylvie (éds) (2013) *Sociolinguistique du contact. Dictionnaire des termes et concepts*, Lyon : ENS Editions.
- Tagliamonte, Sali & Denis, Derek (2008) « Linguistic ruin? LOL! Instant messaging and teen language », *American Speech*, 83 n°1, p. 3-34.
- Tatossian, Anaïs (2008) « Typologie des procédés scripturaux des salons de clavardage en français chez les adolescents et les adultes », in Durand, Jacques, Habert, Benoît & Laks, Bernard (éds) *Actes du Congrès Mondial de Linguistique Française, CMLF'08*, Paris : Institut de Linguistique Française, p. 2337-2352. [En ligne] | mis en ligne 2008, consulté le 25 février 2018. URL : <https://www.linguistiquefrancaise.org/articles/cmlf/pdf/2008/01/cmlf08012.pdf>

Thibault, André (2010) « “C’est rire qu’il riait” ou l’extraction du prédicat par clivage en français régional antillais », in Neveu, Franck, Muni Toke, Valelia, Durand, Jacques, Klingler, Tom, Mondada, Lorenza, Prévost, Sophie (éds) *Actes du Congrès Mondial de Linguistique Française, CMLF’10*, Paris : Institut de Linguistique Française, p. 2183–2195, Paris, Institut de linguistique française. [En ligne] | mis en ligne le 12 juillet 2010, consulté le 20 mars 2018. URL : [https://www.linguistiquefrancaise.org/articles/cmlf/pdf/2010/01/cmlf2010\\_000064.pdf](https://www.linguistiquefrancaise.org/articles/cmlf/pdf/2010/01/cmlf2010_000064.pdf)

Thibault, André (éd.) (2011) *Le français dans les Antilles*, Paris : L’Harmattan.

---

## Pour citer cet article

---

### Référence électronique

Béatrice Jeannot-Fourcaud, « Créole, contact de langues et variabilité graphique dans les SMS en Guadeloupe », *Études Créoles* – Vol. XXXV n° 1 & 2 - 2017 [En ligne], consulté le .... - URL : [http://www.lpl-aix.fr/~fulltext/Etudes\\_Creoles/jeannot-fourcaud.pdf](http://www.lpl-aix.fr/~fulltext/Etudes_Creoles/jeannot-fourcaud.pdf)